

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 8 novembre 2011

Compte rendu

Présents:

Denise Iceta	Directrice de l'école GS/MS
Bernadette Chevalier	Enseignante PS
Mathilde Bérard	Enseignante PS/MS
Stéphanie Lerouge	Enseignante PS/MS
Corinne Tourne	Enseignante MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante GS
Gérald Giraud	Premier adjoint
Jean Juen	DDEN(délégué départemental de l'éducation nationale)
Julie Bruant	Atsem
Marie Muggeo	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Marie-Catherine Duboeuf	Atsem
Matteo Vocale	représentant de parents d'élèves
Laura Roset	représentante de parents d'élèves
Anne-Lyse HUBERT	représentant de parents d'élèves
Philippe Opdenacker	représentant de parents d'élèves
Nathalie Matheret	représentante de parents d'élèves
Amandine GIORDANENGO	représentante de parents d'élèves
Gaëlle GIACOMAZZI	représentante de parents d'élèves
Aurelie JACQUEMIN	représentante de parents d'élèves
Caroline LEGOUT	représentante de parents d'élèves
Excusée :	
Dorothée HUREAU	représentante de parents d'élèves

Ordre du jour:

1. Effectifs et organisation des classes, règlement de l'école.
2. Budget et travaux.
3. Projets et activités des classes.
4. Organisation de l'aide personnalisée
5. Questions diverses.

1. Effectifs et organisation des classes, règlement de l'école.

L'effectif cette année a un peu augmenté : 153 élèves (par rapport à 137 l'année dernière). Cela fait 30/31 élèves par classe (on dit souvent que les élèves au-dessus de 25 comptent double). 51 en PS, 50 en MS, et 52 en GS. La répartition des classes a été un peu modifiée : Nous avons choisi de constituer une classe de PS, une classe de MS/PS avec 20 petits et 10 moyens (pour avoir un groupe de moyens plus stimulé), une classe de MS avec 31 moyens, une classe de MS/GS avec 9 moyens et 21 grands, et une classe de GS avec 31 grands.

Jocelyne, atsem, étant malade depuis Janvier dernier, Julie la remplace dans les classes de Marie-Pascale et Denise. Elle travaille aussi le soir à l'école de Pinet.

Marie travaille avec Bernadette, Céline avec Mathilde, et Marie-Catherine avec Corinne. Chacune d'entre elles assure aussi des garderies et la cantine.

Péri-scolaire :

Eliane s'occupe de notre cantine avec beaucoup de professionnalisme depuis longtemps et elle part en retraite fin novembre. Elle est aidée dans le service par Anne-Marie.

Effectif à la cantine : moyenne de 100 enfants par jour. Cela représente une augmentation plus importante que l'effectif de l'école.

Garderie du matin : 20-26 enfants

Garderie du soir : 30 enfants (tous les jours)

L'équipe enseignante continue à alerter les parents sur la fatigabilité des enfants : Si on met bout à bout le temps de présence de l'enfant à la garderie du matin, la classe, la cantine, la classe et la garderie du soir, on obtient l'amplitude de sa présence. Certains élèves approchent des 10 heures par jour, ce qui est beaucoup, surtout pour les petits: Même si tout le monde veille à éviter le bruit, les groupes sont grands et les contraintes très nombreuses. Les conséquences sont des enfants qui sont moins bien (pleurent plus) et qui tombent plus souvent malades. Ceci dit, le but n'est pas de culpabiliser les parents : Certains parents s'organisent entre eux pour faire un roulement à 2 ou 3 pour le déjeuner.

Nous vous rappelons que l'APE a mis à disposition des parents plusieurs outils pour faciliter l'entre-aide et l'échange de services, à cette page de leur site web: <http://apepm.fr/infoservices>. Vous y trouverez une carte interactive pour contacter vos voisins (nous vous conseillons de vous y inscrire), ainsi qu'un tableau d'offres de covoiturage pour les enfants, et un autre tableau type "petites annonces" pour l'échange de services. Nous vous encourageons à profiter de ces outils, entre autres, aussi pour des échanges de repas entre enfants.

Décloisonnements des classes : Pendant le temps de sieste des petits, un groupe de la classe de grands est pris en charge par Mathilde et Stéphanie durant 30mn pour un atelier de langage/compréhension. Durant ce temps, Bernadette s'occupe des élèves qui se réveillent. Les moyens de la classe de Denise sont pris en charge par les maîtresses Bernadette, Stéphanie et Mathilde jusqu'à 15H : Ils ont un temps de repos, puis un temps d'activités .

Accueil périscolaire: Le personnel qui assure ces temps de périscolaire est soucieux de maintenir un suivi avec le temps scolaire, c'est-à-dire de préserver des qualités d'écoute, de calme, de respect des autres...

Règlement de l'école: Aucune modification ne semble nécessaire.

Une demande est faite aux parents de bien suivre régulièrement les informations du cahier de liaison et de les signer, de noter leurs réponses de manière bien visible. (Les enseignants voient moins régulièrement les parents des enfants qui prennent le car ou arrivent tôt à la garderie, et il est précieux que les informations circulent bien.)

Pour les grèves, le périscolaire et l'école ont des fonctionnements séparés. Si l'information vient de la mairie, c'est le périscolaire qui est concerné. Si les enseignants font grève, la mairie assure un accueil, via les services périscolaires, si plus de 2 enseignants sont grévistes. L'école est fermée si les deux font grève en même temps.

Nous possédons les adresses mail de tous les parents sauf 2 : Nous essaierons donc cette année de doubler l'information papier par une information électronique.

Quand les parents veulent donner des informations, ils peuvent, pendre le cahier, écrire sur papier libre voire envoyer un e-mail. Attention, Denise lit les mails tous les jours, mais pas forcément le matin.

2. Budget (communal et coopératif)

Les coopératives des classes sont alimentées par la cotisation des familles et par le comité des fêtes qui a versé cette année la somme de 400 euros pour chaque classe. Cela nécessite beaucoup d'investissement et d'énergie lors de la préparation des événements festifs: olympiades, soupe aux choux, carnaval, soirée contes et crêpes, fête de fin d'année: Un appel à bonne volonté est fait pour leur prêter la main! La coopérative (16€ en début d'année) des classes est utilisée pour financer les sorties et les projets particuliers des classes (élevage de poussins, sorties à la ferme...). L'école ne demande plus aucune participation des familles durant l'année scolaire.

Utilisation des budgets communaux: Les classes de grands ont bénéficié d'une subvention pour leur projet « poney » (300€ par classe). Une subvention de 1500 euros est allouée au projet d'école, celles de 2011 et 2012 seront utilisées cette année pour le projet musique. Une subvention est allouée au spectacle de Noël. Avec le budget d'investissement, du mobilier scolaire a été renouvelé (bancs et 1 bureau) du matériel vidéo a été acheté, et un ordinateur portable. Du matériel de motricité a été acheté également pour renouveler le matériel existant (500€). Un appareil photo et une relieuse ont aussi été acquis.

Chaque classe bénéficie d'un crédit de fonctionnement de 34 euros par élève. (fournitures scolaires, papier photocopier, encre, livres...)

La municipalité finance également les sorties natation des grands, les transports nécessaires aux sorties.

3. Travaux

Des travaux pour la réparation du chauffage sont entrepris cette année. Les plaques du plafond vont être remplacées par des radiateurs soufflants (différents de ceux de l'élémentaire et normalement moins bruyants). La mairie essaye des systèmes plus performants (souples pour ne pas chauffer quand il n'y a personne, pas trop coûteux).

Il faudrait signaler au service technique le mauvais état de l'escalier en bois qui donne sur le parking du gymnase.

4. Projets de classes :

Un projet musique sera mis en œuvre à partir du mois de février : Il sera élaboré avec la compagnie « mélimômes » qui a assuré le spectacle de Noël l'an dernier, et en qui nous avons pleine confiance. Les élèves devraient pouvoir par groupe de 8 ou 10, suivre des ateliers de 20mn pour créer des sonorisations sur des chansons (existantes pour les plus jeunes, inventées par les grands). L'objectif est de renforcer le travail d'écoute et de concentration des élèves, dans la ligne du projet d'école. Il aboutira à la production d'un CD avec les productions de chaque groupe. Le travail en atelier plus restreint avec un professionnel expérimenté, et la motivation qui va découler du projet seront nous l'espérons une source de progrès pour les élèves. Les maîtresses pourront s'intégrer au travail de ces ateliers, qui auront lieu lors des jours de décharge de la directrice. Il devrait y avoir 8 séances.

Reste l'acceptation de l'inspection.

La compagnie « mélimômes » reviendra pour le spectacle de Noël.

Autre projets :

Bernadette va recommencer l'élevage des poussins

Il y a toujours 4 sorties à la bibliothèque. Le but est que les enfants prennent connaissance avec les lieux, pour y retourner avec les parents. Mais il n'y a pas de projet particulier avec la bibliothèque.

5. Organisation de l'aide personnalisée :

L'aide personnalisée est parfois mal ressentie par des parents : Nous voulons donc en préciser les objectifs : elle ne s'adresse pas à des élèves étiquetés « en difficulté » : elle s'adresse à des élèves qui ont besoin d'être accompagnés sur certains obstacles, ou qui ont besoin d'être rassurés, d'être valorisés, ou encouragés, stimulés, ou encore mis en confiance. Les maîtresses discutent volontiers avec les parents de ce qu'elles souhaitent faire de ce moment. Cette aide ne dure pas forcément toute l'année, sauf si on pense que cela est vraiment positif. C'est un moment souvent très apprécié par les enfants, car c'est un moment privilégié avec un enseignant. Il y a environ 25 enfants concernés dans l'année. Si les parents le souhaitent il peuvent le demander aux enseignantes pour en discuter. Cela peut permettre aussi aux enseignantes de pouvoir mieux entendre les enfants un peu timides qui ne prennent pas la parole dans le grand groupe.

6. Questions diverses :

Questions et remarques soulevées par les parents des élèves en maternelle:

1. Accueil du Pedibus

(remarque explicitée par Isabelle Massucco, présidente de l'association Pedibus)

- Nous désirons remercier formellement le personnel périscolaire pour le bon accueil qui est réservé chaque jour aux enfants qui empruntent le Pedibus.

(concerne une trentaine d'enfants)

2. Horaires de la garderie

(question soulevée par un parent, et qui pourrait être d'intérêt plus général, mais il n'y a pas eu de sondage formel des parents sur ce sujet)

- Les horaires de la maternelle sont un peu justes pour certains parents, pour arriver à temps après leur travail: serait-il possible d'offrir des horaires prolongés?
- Ceci tout en étant conscient de la difficulté pour l'enfant de rester longtemps en collectivité. Dans le cas de cette question, il s'agit par exemple d'enfants qui ne vont pas à la garderie le matin, ni à la cantine, mais dont les parents ont du mal à sortir de leur travail à temps pour récupérer les enfants avant 18:00.

L'horaire du matin (8h45) est lié à l'arrivée du car. Le personnel est tenu d'être là à 8h35 mais on ne peut pas leur demander d'être là 5 min avant. Les parents qui ont besoin de repartir un peu plus tôt doivent plutôt arriver 5 min plus tôt pour pouvoir laisser les enfants à la garderie. Un tarif très bas est proposé pour les 10 dernières minutes de garderie.

Pour le soir, un débat a eu lieu il y a quelques années. Nous craignons que de permettre de laisser les enfants à la garderie jusqu'à 18h15, n'entraîne un décalage de l'arrivée des parents et une amplitude encore plus grande pour certains enfants. Pour relativiser, il faut savoir que le plus souvent, les garderies des maternelles ferment à 17h30. Les parents insistent sur le fait qu'il est difficile de trouver une nounou pour le péri-scolaire. On rappelle aussi que des nounous peuvent récupérer des enfants au car scolaire.

Si le besoin s'en fait ressentir, les parents sont invités à prendre contact avec l'APE qui organisera une consultation.

3. Sieste pour des enfants de Grande Section en début d'année

(question soulevée par plusieurs parents, et d'intérêt aussi pour les années prochaines)

- Pour certains GS, la transition de MS à GS est difficile au niveau de la sieste car certains sont bons dormeurs ou sont encore jeunes: ils sont parfois plus proches en âge de certains MS que des GS, notamment quand ils sont de fin d'année.
- Les besoins sont donc hétérogènes, et ce de façon répétitive, à chaque rentrée en GS. Il y a les enfants qui n'ont plus besoin de la sieste (et leurs parents le confirment), et il y a ceux qui dormiraient bien une demi-heure après le repas (les parents confirment là aussi que leur enfant fait la sieste le mercredi, le samedi et le dimanche pour tenter de récupérer). Ces derniers, sans sieste, finissent en général par tomber malades la dernière ou l'avant-dernière semaine avant les vacances, car ils sont trop fatigués. Ils sont donc absents de l'école.
- Le choix (possible) de ne pas faire manger à midi ce derniers enfants à la cantine diminuerait la fatigue, mais seulement en partie. Un enfant qui a besoin de dormir a besoin d'une sieste, et non pas uniquement d'un repas calme. Pour ce problème, le repas hors de la cantine (même s'il est bénéfique) est une "fausse bonne solution".
- Est-ce que les enfants de GS, ayant besoin de sieste, ne pourraient pas au début de l'année scolaire se reposer une demi-heure? Ceci serait fait en concertation avec les parents. En grandissant, au fur et à mesure de l'année, ils n'en auraient plus le besoin, et ils ne feraient plus de sieste.

La sieste pour les grands n'est pas autorisée par l'inspection académique. Il y a aussi un problème de place et enfin, au moment de la sieste des petits et moyens, le décroisement étant possible, on a un moment de travail serein pour les grands.

Cependant, de 13h40 à 14h, le décloisonnement n'a pas encore commencé, et c'est un temps calme.(lecture d'histoires, écoute de musique...) De plus, les enseignantes sont ouvertes à gérer des cas particuliers.

Au niveau du périscolaire, les grands mangent au 2eme service, ils n'ont pas de temps calme après la cantine. Si possible, l'ATSEM en fait un avant de manger.

7. Présentation de l'utilisation du vidéo projecteur

- L'école est abonnée une série de vidéo pédagogiques :

Les enfants aiment bien venir dans la salle de garderie pour cela.

L'outil permet de s'arrêter sur des passages, , de repasser, de revenir, de discuter.

Pour les petits, la vidéo peut permettre aux enfants de mettre très vite du sens sur une activité qui sera proposée après, en arts visuels, ou en découverte du monde.

- On utilise aussi les projections pour revenir sur une activité :

Par exemple, après le musée, on leur a montré des photos prises au musée pour remettre en mots le lendemain.

Autre exemple, Denise a pris en photo des figures géométriques qui ont été fabriquées par les enfants, puis les a projetées et leur en a fait compter les côtés.

Corinne a fait des photos en salle de motricité et les élèves ont retravaillé ensuite sur les notions spatiales : dessus/dessous/ entre/derrière....

Cet outil est bien adapté aux classes chargées parce que les enfants voient et entendent bien, et leur attention est captée.